

## Commissions

## Opérations sur actions\*

## Ordres passés par Internet ou au moyen des services automatisés par téléphone

JUSQU'À 1 000 ACTIONS (\$)	
Ordres au mieux	25,95
Ordres à cours limité	28,95
PLUS DE 1 000 ACTIONS	
COURS (\$)	COMMISSION PAR ACTION (\$)
Moins de 1,00	0,005
Entre 1,00 et 1,99	0,02
2,00 et plus	0,03

Commission maximale fixée à 2 % de la valeur de l'opération sous réserve d'un minimum par opération de 25,95 \$ pour les ordres au mieux et de 28,95 \$ pour les ordres à cours limité. Pour les opérations portant sur des montants inférieurs à 2 000 \$, la commission est fixée à 25,95 \$ pour les ordres au mieux et à 28,95 pour les ordres à cours limité.

## Ordres passés par l'intermédiaire du représentant

COURS (\$)	COMMISSION PAR ACTION (\$)	
	34,95 \$ CAN plus	38,95 US plus
Moins de 1,00	0,005	0,02
Entre 1,00 et 1,99	0,02	0,03
Entre 2,00 et 4,99	0,03	0,04
Entre 5,00 et 9,99	0,04	0,05
Entre 10,00 et 19,99	0,05	0,06
Entre 20,00 et 29,99	0,06	0,07
30,00 et plus	0,06	0,08

Commission maximale fixée à 2 % de la valeur de l'opération sous réserve d'un minimum de 42,95 \$ par opération.

## Opérations sur fonds communs de placement

	AVEC FRAIS D'ACQUISITION (\$)	SANS FRAIS (\$)	AVEC FRAIS DE RACHAT (\$)
Achat	0 <sup>†</sup>	0	0
Transfert <sup>▲</sup>	0	0	0
Rachat <sup>▲</sup>	0	0	0

Montant minimal établi pour les achats. Consulter les prospectus de chaque fonds pour les détails.

Service Prestige Scotia<sup>MC</sup>

Si vous êtes un investisseur actif, vous pourriez être admissible à des avantages exclusifs et à des économies de commissions élevées. Pour en savoir plus, visitez le site [www.placementdirectscotiacleod.com](http://www.placementdirectscotiacleod.com) ou composez le 1 800 361-6601.

## Placement direct



®

## Options sur actions\*

VALEUR DE L'OPTION (\$)	Au téléphone avec représentant	Internet
	34,95 \$ plus COMMISSION/CONTRAT (\$)	25,95 \$ plus COMMISSION/CONTRAT (\$)
Moins de 1,00	1,00	0,80
Entre 1,00 et 1,99	1,50	1,20
Entre 2,00 et 2,99	2,00	1,60
Entre 3,00 et 3,99	2,50	2,00
Entre 4,00 et 4,99	3,00	2,40
5,00 et plus	3,50	2,80

Les commissions normales applicables aux opérations sur actions sont perçues dans le cas des levées et assignations de levées.

## Opérations sur titres de revenu fixe et du marché monétaire

Les commissions afférentes aux obligations, aux coupons détachés, aux CPG, aux bons du Trésor et aux autres titres de revenu fixe et du marché monétaire, le cas échéant, sont comprises dans les prix cotés. Le montant minimal établi pour les achats varie en fonction du titre. Dans le cas des obligations négociées en bourse, les commissions varient en fonction du capital et de la durée. Commission minimale de 39,95 \$.

Intérêts sur le solde des comptes<sup>††</sup>

## Intérêt versé

Pour les comptes enregistrés autogérés, l'intérêt est calculé sur le solde créditeur moyen du mois au taux de base de La Banque de Nouvelle-Écosse moins 5 %. Pour les comptes au comptant et sur marge, l'intérêt est calculé selon le barème indiqué ci-dessous :

Soldes	\$ CAN	\$ US
	Taux de base Scotia moins	Taux de base Scotia en \$ US moins
Moins de 5 000	4,75 %	4,5 %
Entre 5 000 et 9 999	4,5 %	4,25 %
Entre 10 000 et 24 999	4,0 %	4,0 %
Entre 25 000 et 99 999	3,75 %	3,75 %
100 000 et plus	3,0 %	3,5 %

Un taux d'intérêt minimum de 0,25 % est applicable aux soldes créditeurs des comptes enregistrés autogérés. Les intérêts de moins de 5 \$ ne sont pas versés.

## Intérêt perçu

Tant pour les comptes au comptant que pour les comptes sur marge, l'intérêt est calculé sur le solde débiteur moyen du mois selon le barème indiqué ci-dessous :

Tous les soldes	\$ CAN	\$ US
	Taux de base Scotia plus 1 %	Taux de base Scotia en \$ US plus 1 %

Les intérêts de moins de 1 \$ ne sont pas perçus sur les comptes sur marge. Les intérêts de moins de 5 \$ ne sont pas perçus sur les soldes débiteurs des comptes au comptant.

Certains de ces frais peuvent faire l'objet de taxes. Les frais et commissions indiqués ici sont valides en date du 5 septembre 2006 et peuvent être modifiés sans préavis.

<sup>MC</sup> Marques de commerce utilisées avec l'autorisation et sous le contrôle de La Banque de Nouvelle-Écosse.

<sup>®</sup> Marque déposée de La Banque de Nouvelle-Écosse, utilisée sous licence par Placement direct ScotiaMcLeod, une division de Scotia Capitaux Inc., Membre FCPE. **Placement direct ScotiaMcLeod ne donne aucun conseil ni recommandation de placement; les investisseurs sont responsables part entière de leurs décisions de placement.**

\* Les opérations sur les titres américains sont en \$ US. Chaque exécution partielle d'un ordre est assujettie à la commission complète, sauf si l'ordre est exécuté en totalité le même jour ouvrable. Toutes les opérations sur un compte donné à l'égard d'un titre donné et effectuées le même jour sur un marché public donné, au même cours de règlement (acheteur/ vendeur) et dans la même devise sont combinées et réputées être une seule opération aux fins d'établissement de la commission applicable.

<sup>††</sup> Le taux de base de La Banque de Nouvelle-Écosse et le taux de base en dollars US de La Banque de Nouvelle-Écosse peuvent être modifiés sans préavis. L'intérêt est perçu ou versé, selon le cas, en dollars canadiens ou américains le vingt-deuxième jour de chaque mois. Les soldes débiteurs ou créditeurs des divers comptes en dollars canadiens ou américains ne seront pas compensés aux fins du calcul de l'intérêt. Les clients ont la responsabilité de communiquer à Placement direct ScotiaMcLeod les instructions pour le virement ou la conversion de fonds d'un compte à un autre.

<sup>\*\*</sup> Sous réserve des minimums liés aux comptes.

<sup>◇</sup> Frais imputés uniquement aux comptes non enregistrés pour lesquels aucune opération sur titres n'a eu lieu au cours des 12 derniers mois et dont la valeur totale au 31 décembre est inférieure à 5 000 \$. Les clients qui sont également titulaires de comptes enregistrés Placement direct ScotiaMcLeod (RER, FRR, REEE) sont exemptés de ces frais.

<sup>†</sup> La plupart des fonds sont exempts de commissions. Pour les autres fonds, 1,5 % de la valeur d'achat (minimum de 25,95 \$). Consulter notre site [www.placementdirectscotiacleod.com](http://www.placementdirectscotiacleod.com) pour la liste courante des fonds admissibles.

<sup>▲</sup> PDSM applique des frais de 1 % (min. de 39,95 \$) à tous les rachats et les transferts effectués dans les 90 jours de l'acquisition. Ces frais ne s'appliquent pas aux Fonds communs Scotia ou aux Fonds du marché monétaire, ou aux rachats de parts de fonds avec frais de rachat. Des frais supplémentaires peuvent être appliqués par certaines sociétés de fonds communs de placement, y compris Fonds communs Scotia (ex. : frais d'établissement, frais d'opération à court terme, frais de vente reportés, frais de rachat anticipé). Consultez les prospectus de chaque fonds pour plus de détails.

<sup>♦</sup> Frais imputés aux comptes dont l'adresse du titulaire est inconnue.

## Frais

## Régimes enregistrés autogérés

Frais de gestion annuels RER/FRR (soldes de 25 000 \$ et plus) .....	0 \$
(soldes de moins de 25 000 \$) .....	100 \$
Frais de gestion annuels REEE (soldes de 15 000 \$ et plus) .....	0 \$
(soldes de moins de 15 000 \$) .....	25 \$
Retrait partiel .....	25 \$ par demande
Désenregistrement du régime .....	125 \$ par régime
Échange de titres .....	35 \$ par titre
Transfert (complet/partiel) .....	125 \$ par transfert
Actions d'une société fermée sous contrôle canadien** .....	300 \$ en frais d'établissement

## Titres hypothécaires avec lien de dépendance

Frais de gestion annuels .....	60 \$
Frais de gestion hypothécaires annuels du fiduciaire (calculés au prorata et facturés mensuellement au régime) .....	175 \$
Frais d'établissement .....	300 \$

## Frais divers

Gestion de compte inactif/ à faible solde <sup>◇</sup> .....	50 \$ par année
Garde de titres (autres que les titres enregistrés au nom de Scotia Capitaux Inc.) .....	50 \$ par titre et par mois
Recherches dans nos registres (frais proportionnels au temps de recherche) .....	50 \$ (minimum)
Enregistrement de titres (y compris pour tiers et successions) .....	50 \$ par certificat
Remplacement de certificat perdu plus indemnité .....	100 \$ par certificat
Provision insuffisante, rejet d'un prélèvement automatique ou opposition à paiement .....	40 \$ par opération
Valeurs assujetties à des restrictions (garde de titres dont la distribution et la vente sont soumises à des restrictions en raison d'exigences imposées par la loi) .....	300 \$ par titre
Transfert à une autre institution financière (complet/partiel) .....	125 \$ par transfert
Virement télégraphique .....	25 \$ plus les frais accessoires
Fonds communs de placement non distribués par Placement direct ScotiaMcLeod .....	50 \$ par fonds et par trimestre
Enregistrement de fonds communs de placement au nom du client (autre que propriétaire apparent) .....	100 \$ par compte plus 25 \$ par opération
Duplicata d'un relevé .....	20 \$ par trimestre
	125 \$ en frais d'établissement
Compte en garantie** .....	plus 100 \$ par année
Compte non réclamé <sup>†</sup> .....	125 \$ par année
Les opérations DVP (réception, remise ou échange de titres contre ou pour paiement pour le compte ou de la part d'un tiers) .....	75 \$ par opération